

RTL Belgique se donne quatre jours pour se séparer de 88 personnes

■ C'est une semaine noire qui s'est ouverte, lundi matin, pour le personnel de RTL Belgique.

Dix jours après avoir conclu un accord avec les syndicats sur un plan de "transformation", la direction de RTL Belgique est passée à l'action, hier matin, en prenant contact avec les premières personnes priées de quitter la grande "famille RTL". *"Ils ont commencé par contacter des personnes en poste dans les bureaux régionaux, nous confiait dans la matinée une source ayant négocié les conditions de départ des 88 personnes visées par le plan #Evolve. Emotionnellement, c'est très dur. Il reste pas mal d'incompréhensions sur les raisons économiques qui ont poussé la direction à se séparer d'autant de personnes."*

Négoциé pendant cinq mois, le plan approuvé le 2 mars dernier prévoit 88 départs. Sur ce total, 50 personnes seront licenciées d'ici le 27 mars. Les 38 autres partiront sur une base volontaire. Certaines personnes ont en effet estimé qu'elles n'avaient plus aucun avenir chez RTL et elles ont préféré partir. Sur la petite quarantaine de ces "volontaires", les deux tiers seraient des membres des rédactions (journalistes, techniciens...). C'est le cas d'Olivier Pierre, Eric van Duyse, Jimmy Méo ou encore François Genette, tous les quatre journalistes au "Journal" de RTL-TVI. On y

retrouve aussi bien des vétérans que de plus jeunes journalistes.

Des journalistes seront aussi licenciés. L'un d'eux, Dominique Henrotte, qui présente l'émission "Place Royale", s'est ainsi vu signifier son licenciement peu avant de s'envoler, le week-end dernier, pour le Canada où il effectuera, par conséquent, son dernier reportage en compagnie de la famille royale belge...

Un coup de téléphone matinal

La procédure prévue par la direction des ressources humaines est la suivante : un contact téléphonique est pris, entre 8 h 30 et 9 h 30, avec chaque personne concernée pour lui signifier son licenciement. Il lui est demandé de se présenter le jour-même pour lui confirmer la décision et préciser que le licenciement sera effectif le 27 mars. Ce modus operandi s'échelonne jusqu'à jeudi.

"C'est hallucinant et très violent ce qui est en train de se passer, confie un membre "historique" de la rédaction, très amer et inquiet pour l'avenir de l'info "made in RTL". C'est comme un rouleau compresseur qui frappe des gens de manière aléatoire." La rédaction n'est évidemment pas la seule concernée. D'autres services (supports IT, services généraux, régie publicitaire, service marketing, etc.) sont touchés par le plan.

RTL Belgium emploie au total un peu plus de 500 salariés, une centaine de pigistes réguliers et environ 200 pigistes occasionnels.

P.-F.L.

38

départs volontaires

Sur les 88 personnes priées de quitter RTL Belgique, 38 ont fait le choix de partir sur une base volontaire.